



A. I. S. T. 19



SERVICE
INTERENTREPRISE
DE SANTE AU TRAVAIL
DE CHARENTE MARITIME

S.T. AUNIS 79

DEMARCHE PLURIDISCIPLINAIRE POUR LA PRISE EN CHARGE EN SANTE - SECURITE



AU TRAVAIL



CFA Saint Benoit



SIST SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTÉ AU TRAVAIL
DES DEUX-SEVRES

ASSTV 86

OPPBTP
La prévention BTP
COMITÉ REGIONAL CENTRE-OUEST

CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL

LIMOUSIN POITOU CHARENTES :

- MEDECINS DU TRAVAIL
- CENTRES DE FORMATION DES APPRENTIS
- OPPBTP CENTRE-OUEST

A PARTIR DE CONSTATS COMMUNS:

- ANALYSE INCOMPLETE DES RISQUES DANS L'ENTREPRISE
- ACCUEIL PREVENTION/SECURITE SOUVENT APPROXIMATIF
- ABSENCE DE TRANSMISSION DES BONNES PRATIQUES
- MANQUE DE CONCERTATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS



OBJECTIF DU PROJET PILOTE

➤ PERENNISER LA DEMARCHE ENGAGEE DANS LES CFA PAR UN MEILLEUR ACCUEIL ET SUIVI DANS L'ENTREPRISE

➤ PAR UNE DYNAMIQUE D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES TPE



=> PROFITABLE A TOUS ET FAVORISANT LE MAINTIEN EN ACTIVITE DES SALARIES VIEILLISSANTS PRESENTS ET FUTURS

ACTIONS MISES EN PLACE PAR LE MEDECIN DU TRAVAIL:

- LE PRINCIPE D'UNE VISITE DE TOUS LES APPRENTIS SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL PAR LE MEDECIN DU TRAVAIL



- AINSI, A LA SIGNATURE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE, LES EMPLOYEURS ET LES MAITRES D'APPRENTISSAGE SERONT AVISES DE LA VISITE DU MEDECIN DU TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE

- LA VISITE SE FERA A DESTINATION DU CHEF D'ENTREPRISE , DU MAITRE D'APPRENTISSAGE , DE L' APPRENTI

=> ANALYSER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET PERMETTRE UN MEILLEUR ECHANGE

MOYENS : FICHES D'ACCUEIL « BONNES PRATIQUES / METIER »

TRAIT D'UNION ENTRE FORMATION ET MISE EN APPLICATION , ELLES ONT ETE CREEES PAR UN CONSEILLER EN PREVENTION DE L'OPPBTP CENTRE- OUEST

➤ OUTIL DE PEDAGOGIE POUR LE FORMATEUR CFA ET LES MAITRES D'APPRENTISSAGE



➤ SUPPORT D'ANALYSE DES RISQUES POUR LE MEDECIN DU TRAVAIL LORS DE SA VISITE DE L'ENTREPRISE

EXEMPLE DE FICHE D'ACCUEIL:

COUVERTURE-CHARPENTE

- **MODE D'EMPLOI :**
 - PRESENTATION
 - UTILISATION

- **FICHE METIER RECTO/VERSO**

MODE D'EMPLOI DE LA FICHE METIER « *Couverture charpente* »

► PRESENTATION:

Elaborée pour vous aider à accueillir vos apprentis en sécurité, cette fiche vous permet :

Dans un premier temps de



Dans un deuxième temps de

Les 5 étapes de la démarche du maître d'apprentissage

Repérer les situations dangereuses

Comparer ce qui est fait dans l'entreprise avec les bonnes pratiques du métier

Corriger en priorité les situations que j'estime dangereuses pour l'apprenti

Accueillir l'apprenti et échanger avec lui sur les situations de travail

Le former aux bonnes pratiques définies dans l'entreprise

MODE D'EMPLOI DE LA FICHE METIER « *Couverture charpente* »

► **UTILISATION:**

Les situations de danger représentées ne peuvent correspondre à l'ensemble de celles de votre activité et il vous appartient de les compléter, en fonction de vos spécificités, lors de la présentation de la fiche à votre apprenti.

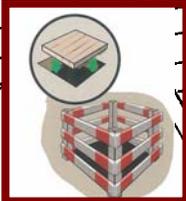
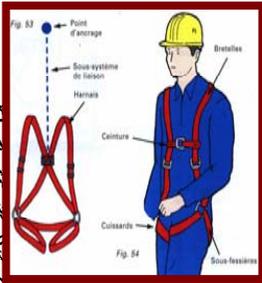
Toutefois, les cas illustrés correspondent à l'énumération des principaux risques de votre métier indiqués au verso de la fiche.

Principaux risques du métier et règles préventives de base:

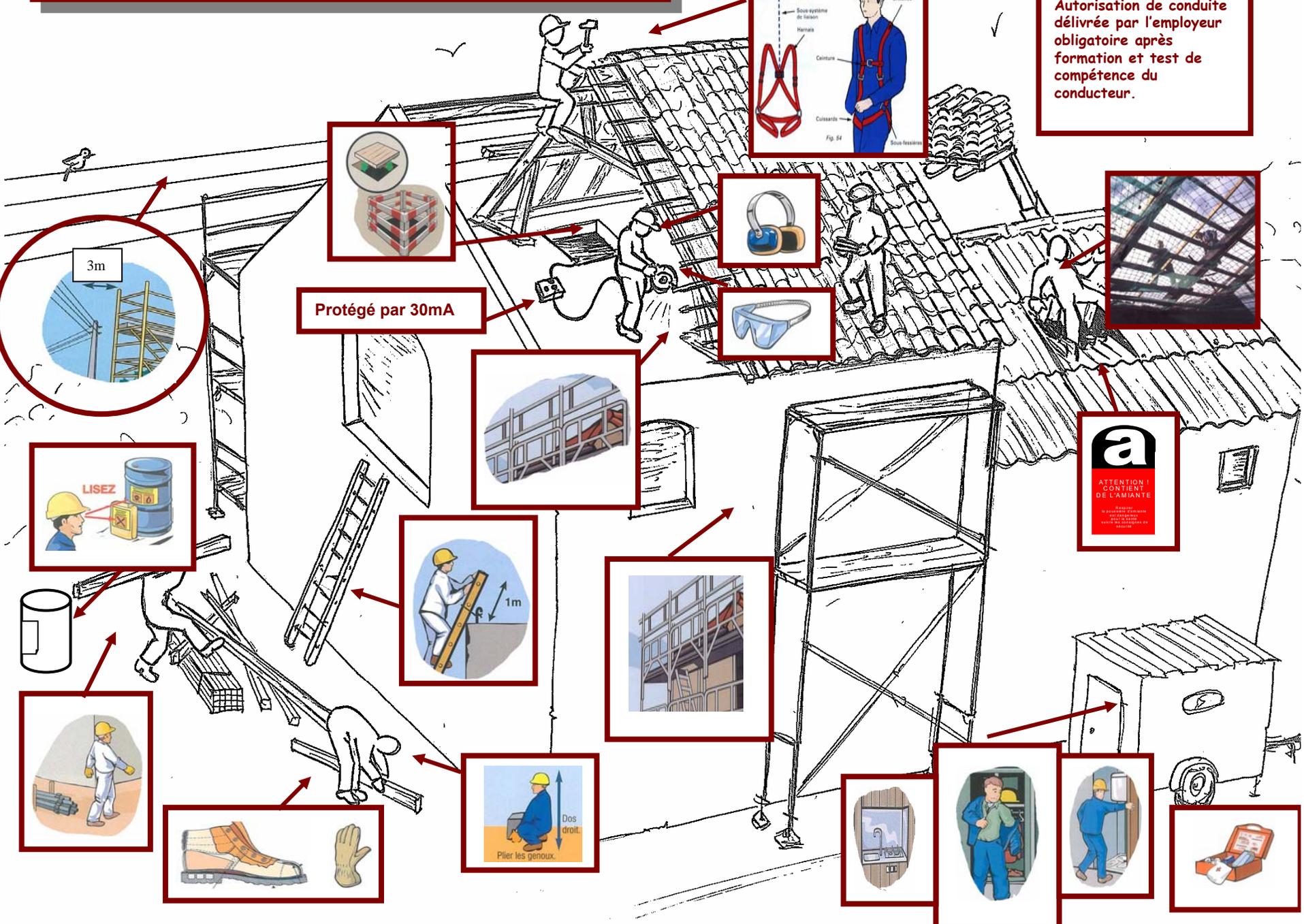
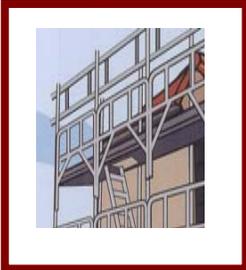
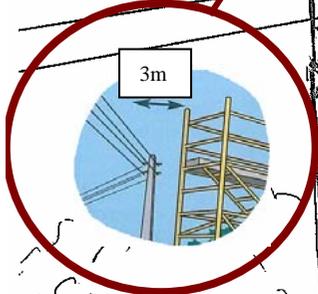
- **Chutes de hauteur** -----► Les trémies et les rives d'ouvrage sont protégées des chutes. Filets de protection sous les couvertures fragiles et platelages de circulation, Règles d'utilisation du harnais
- **Chutes d'échafaudages** -----► Les échafaudages sont conformes (stables, protégés) et montés par du personnel formé
- **Chutes d'échelles** -----► Les échelles ne sont pas un poste de travail, elles doivent être fixées et dépasser d' 1m
- **Chutes de plain-pied** -----► Les zones de travail et de circulation doivent être propres, rangées et dégagées
- **Liés à l'utilisation d'engins** -----► La conduite de nacelles, chariots élévateurs, est réservée au personnel formé et autorisé.
- **Risques électriques** -----► Le matériel doit être en bon état et protégé par un 30 mA. Les réseaux doivent être protégés ou respect des distances de sécurité (3 m ou 5 m)
- **Liés à l'utilisation d'outils portatifs** -----► Utilisation de lunettes, casques anti-bruit, masques poussières et protecteur efficace
- **Liés à la manutention manuelle** -----► Respect des bons gestes pour manipuler les charges, utilisation des EPI (gants, chaussures..)
- **Risque amiante** -----► Procédure à définir, formation des opérateurs (+18ans, CDI) utilisation des EPI
- **Utilisation de produits dangereux** -----► Respecter les prescriptions de l'étiquetage et des FDS (Fiches de Données de Sécurité)
- **Conditions d'hygiène** -----► Accès au WC, vestiaire, eau potable et douches si nécessaire. Elimination des déchets.

FICHE D'ACCUEIL : Couverture charpente

POUR TOUT ENGIN :
Autorisation de conduite
obligatoire après
formation et test de
compétence du
conducteur.



Protégé par 30mA



FICHE D'ACCUEIL : « Couverture Charpente »
« Bonnes pratiques en sécurité »

CFA de:

Principaux risques du métier :

- **Chutes de hauteur** (rive de couverture, assemblage charpente, trémies, à travers structures fragiles)
- **Chutes d'échafaudages** (de personnes, de matériel ou matériaux)
- **Chutes d'échelles**
- **Chutes de plain-pied** (accès, circulation sur chantier)
- **Liés à l'utilisation d'engins** (heurts, renversement, retombée de charge)
- **Risques électriques** (utilisation, travaux à proximité de réseaux)
- **Liés à la manutention manuelle**
- **Liés à l'utilisation d'outils portatifs** (coupures, bruit, projections, poussières)
- **Risque amiante** (dépose plaques fibrociment, interventions maintenance)
- **Utilisation de produits dangereux** (colles, vernis, produits de traitements..)
- **Conditions d'hygiène** (corporelle, gestion des déchets)

Cette liste n'est pas exhaustive et doit être complétée selon les spécificités des travaux en cours.

EN TANT QU'APPRENTI, AVEC MON MAITRE D'APPRENTISSAGE ET MON FORMATEUR,
JE DEVELOPPE LES COMPORTEMENTS SUIVANTS :

- Je réfléchis avant d'agir
- Je respecte les consignes que l'on me donne
- Quand je ne sais pas, je demande des explications
- Si je constate que la situation est dangereuse j'alerte immédiatement mon responsable
- J'utilise les protections collectives et m'assure de leur maintien en place
- Je porte les protections individuelles mises à ma disposition
- Je prends soin du matériel que j'utilise et, si il est défectueux, je préviens mon responsable
- Je réduis mes efforts physiques en utilisant les moyens de manutentions ou en me faisant aider
- Si je dois utiliser un produit dangereux, je lis l'étiquette et respecte les consignes indiquées
- Je me lave les mains avant de manger et respecte les installations d'hygiène à ma disposition
- Lors de la visite médicale, je signale au médecin du travail les particularités de mon poste de travail

**JE N'OUBLIE PAS QUE SI MON EMPLOYEUR A DES OBLIGATIONS ENVERS MOI,
JE SUIS EGALEMENT RESPONSABLE DE MA SECURITE ET AUSSI DE CELLE DES AUTRES**

- Fiche remise et commentée par le CFA le _____ à M. _____ de l'entreprise
- Celui-ci a accueilli M. _____ apprenti, le _____ à l'aide de cette même fiche dont un exemplaire lui a été remis et intégré à son livret d'apprentissage.

Signature du maître d'apprentissage

Signature de l'employeur

Signature de l'apprenti

DISCUSSION

PREMIERS RETOURS DE TERRAIN

- ACCUEIL FAVORABLE DES MEDECINS DU TRAVAIL
CONSULTES QUI SONT PRETS A S'INVESTIR DANS
LA DEMARCHE
- ACCUEIL TRES FAVORABLE DES ENSEIGNANTS DES
CFA
- ENTHOUSIASME DES CHEFS D'ENTREPRISE ET DES
MAITRES D'APPRENTISSAGE QUI SALUENT LE
PRAGMATISME ET LA SIMPLICITE DE LA DEMARCHE
AINSI QUE LE CARACTERE PRATIQUE DE LA FICHE
D'ACCUEIL



A. I. S. T. 19



SERVICE
INTERENTREPRISE
DE SANTE AU TRAVAIL
DE CHARENTE MARITIME

SIST

SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL
DES DEUX-SEVRES

CONCLUSION



CFA Saint Benoit



S.T.Aunis79

ASSTV 86





A. I. S. T. 19



SERVICE
INTERENTREPRISE
DE SANTE AU TRAVAIL
DE CHARENTE MARITIME

SIST

SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL
DES DEUX-SEVRES

MEDECINS DU TRAVAIL:

DR AMEDRO	SISTA
DR BARONNET	SIST 79
DR CHABROL-BORDES	AIST 19
DR GAILLARD-COLLET	AMCO
DR GOURDIN	APAS
DR GRANET	SISTA
DR HAMON	ASSTV 86
DR LAROCHE	AIST 19
DR MESNARD	SIST 79
DR MENU	SISTAC
DR PRUNIER	S.T.AUNIS 79
DR TANNEAU	APAS



Centre Régional de Formation d'Apprentis
du Bâtiment et des Travaux Publics



CFA Saint Benoit



CFA
bâtiment
SAINTES



S.T.Aunis79

ASSTV 86



COMITÉ REGIONAL CENTRE-OUEST